

Communes & climat

Bilan carbone du territoire

Atelier du 10 avril 2025



Fiche de synthèse

Sources, liens utiles

Cycle d'ateliers Communes & Climat

ge.ch/communes-climat

Plan climat cantonal

[ge.ch/document/24973/
telecharger](https://ge.ch/document/24973/telecharger)

Documents de référence

[ge.ch/dossier/durabilite-
climat/climat/plan-climat-
cantonal-2030](https://ge.ch/dossier/durabilite-climat/climat/plan-climat-cantonal-2030)

Mon Plan climat

[https://www.ge.ch/teaser/
mon-climat/mon-climat](https://www.ge.ch/teaser/mon-climat/mon-climat)

Projet de loi sur le climat déposé par le Conseil d'Etat (LClim)

[https://ge.ch/grandconseil/
grandconseil/data/texte/
PL13225.pdf](https://ge.ch/grandconseil/grandconseil/data/texte/PL13225.pdf)

Rapport de la commission de l'environnement et de l'agriculture chargée d'étudier le projet de loi sur le climat (LClim)

[https://ge.ch/grandconseil/
grandconseil/data/texte/
PL13225A.pdf](https://ge.ch/grandconseil/grandconseil/data/texte/PL13225A.pdf)

Bilan des émissions de gaz à effet de serre du canton de Genève

[ge.ch/document/bilan-
emissions-gaz-effet-serre](https://ge.ch/document/bilan-emissions-gaz-effet-serre)

Rapport technique sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre du canton de Genève

[ge.ch/document/38792/
annexe/1](https://ge.ch/document/38792/annexe/1)



EN BREF

Les webinaires Communes&Climat proposent un format d'atelier plus court, organisé à distance durant la pause de midi. Contrairement aux ateliers «classiques», ces rendez-vous s'articulent autour d'une unique présentation, qui vise à informer les communes de l'évolution, de la mise à jour ou de l'actualisation d'outils ou de stratégies déjà présentés.

Le sujet du jour portait sur la mise à jour du bilan des émissions de gaz à effet de serre du canton de Genève (2022), un élément central pour le suivi des objectifs climatiques. Le bilan distingue les émissions directes, générées par les activités humaines sur le territoire cantonal, et les émissions indirectes, liées à l'approvisionnement énergétique ainsi qu'aux biens, matières premières et services importés. Bien que des progrès aient été réalisés ces dernières décennies, notamment grâce à des efforts en matière d'efficacité énergétique et de mobilité, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs cantonaux et nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

INTERVENTIONS

● Etat des lieux de la mise à jour du Plan climat cantonal

*Rémy Zinder, Directeur, direction de la durabilité
et du climat, Etat de Genève*

Projet de loi climat

En décembre 2022, le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil un projet de loi-cadre sur le climat (PL Climat), visant à inscrire dans la législation les objectifs du Plan climat cantonal afin de renforcer l'action publique en matière de lutte contre le changement climatique. Suite à la non entrée en matière de la commission de l'environnement et de l'agriculture sur la première version du PL, un amendement a été déposé et est actuellement en traitement au Grand Conseil.

Mise à jour du Plan climat cantonal

Le Plan climat cantonal (PCC 2030) constitue le socle stratégique de la politique climatique du canton. Une mise à jour du plan d'actions pour la période 2025–2030 a été engagée. Elle a fait l'objet d'une consultation interne à l'Etat de Genève à l'automne 2024, suivie d'une consultation externe à l'hiver 2025, incluant notamment les communes via l'ACG. L'adoption du plan révisé est attendue d'ici fin juin 2025 par le Conseil d'Etat.

● Bilan des émissions de gaz à effet de serre du canton de Genève en 2022

*Justine de Bodinat, adjointe scientifique,
direction de la durabilité et du climat,
Etat de Genève
— justine.debinat@etat.ge.ch*

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) du canton de Genève permet de suivre l'évolution de la politique climatique cantonale. Il est réalisé selon la méthodologie du GHG Protocol pour les villes et territoires et sera désormais actualisé tous les deux à trois ans. La dernière mise à jour, parue en mars 2025, repose sur les données de l'année 2022. Les résultats sont comparés au précédent bilan établi en 2012, ainsi qu'aux émissions estimées pour l'année de référence 1990.

Le bilan distingue deux types d'émissions: les émissions directes, générées localement par l'activité humaine (chaleur, mobilité, traitement des déchets, industrie, agriculture), et les émissions indirectes, liées à l'approvisionnement énergétique, aux biens, services et matières premières importés, donc émises hors du territoire cantonal. En 2022, l'empreinte GES du canton s'élevait à 6.56 millions de tonnes de CO₂ équivalent, soit 12.7 tonnes par habitant. Parmi ces émissions, 27% étaient directes et 73% indirectes.

↓ Suite au verso

Calculateur d'empreinte carbone individuelle

<https://geneve.nosgestesclimat.ch/fr>

GHG protocol, qu'est-ce que c'est ?

hellocarbo.com/blog/calculer/ghg-protocol/



Les émissions se répartissent entre plusieurs axes d'action :

- Axe 1 : l'énergie et les bâtiments (22% du total en 2022)
- Axe 2 : la mobilité (30%)
- Axe 3 : les biens de consommation (35%)
- Axe 4 : le territoire et la construction (13%)

Depuis 1990, bien que la population du canton ait augmenté de 35%, l'empreinte GES totale est restée relativement stable. Ainsi, l'empreinte GES par habitant a diminué de 27%, passant de 17.3 à 12.7 tonnes de CO₂e. Les émissions directes du territoire ont quant à elles baissé de 18 % par rapport à 1990. Pour atteindre les objectifs cantonaux, qui prévoient une baisse de 60% des émissions directes d'ici 2030, il faudrait les réduire à environ 0.85 million de tonnes au total soit 1.6 tonne par habitant, en tenant compte d'une population estimée à 550 000 personnes.

L'analyse sectorielle révèle des dynamiques contrastées. Dans le domaine de l'énergie et des bâtiments, les émissions ont reculé de 25% grâce aux efforts en matière de sobriété et d'efficacité énergétique, ainsi qu'à la diminution de l'usage du mazout. Du côté de la mobilité terrestre, les émissions sont restées globalement stables (+2%), mais avec des évolutions divergentes : les émissions liées aux déplacements des résidents ont diminué de 15%, tandis que les émissions liées aux déplacements des non-résidents sur le territoire ont progressé de 26% et les émissions issues du transport de marchandises, hors aérien, ont augmenté de 13%. Concernant la mobilité aérienne, les émissions liées aux déplacements en avion des résidents genevois sont restées stables depuis 1990 (+2%), mais, en 2022, le trafic aérien n'avait pas encore retrouvé son niveau pré-COVID. En effet, l'année 2023 a vu une reprise marquée avec une hausse de 18% du nombre de passagers et de 22% des ventes de kérosène à l'aéroport international de Genève.

Les émissions liées aux biens de consommation, en particulier alimentaires et matériels, ont augmenté de 12% depuis 1990. Il s'agit majoritairement d'émissions indirectes, produites hors du territoire cantonal. Enfin, dans le secteur du territoire et de la construction, les émissions ont augmenté de 22%,

principalement en raison de l'intensification des activités de construction et de rénovation. Le stockage de carbone par les milieux naturels (forêts, canopée) reste marginal, représentant environ 9 000 tonnes par an.

Objectifs et perspectives

Le canton progresse de manière encourageante dans la réduction de ses émissions directes de gaz à effet de serre (GES), mais des efforts supplémentaires seront indispensables pour atteindre l'objectif de -60% d'ici 2030. En parallèle, les émissions indirectes, qui représentent la plus grande part de l'empreinte GES, ne montrent aucune trajectoire de réduction. Comme les leviers d'action de l'État sont plus limités sur ce volet, il devient crucial de renforcer les instruments existants et d'impliquer activement tous les acteurs — publics, privés et citoyens — afin de pouvoir inverser durablement cette tendance.

Lien avec l'outil bilan carbone des communes

Un outil harmonisé est mis à disposition des communes pour réaliser le bilan des émissions de GES sur leur territoire et au sein de leur administration. Cet outil actualisé est proposé, sur demande des communes, en bilatéral, avec la possibilité d'une formation courte pour son utilisation.

Des points d'amélioration sont également envisagés pour les futures versions, tels que l'intégration du fret routier et d'autres ajustements méthodologiques.